XII° ANNÉE — N° 3801 — MARDI 7 MAI 1901

LA CROIX DE ROUBAIX-TOURCOING

PARIS, VIII°
5, rue Bayard, 5,
Téléphone : 514,36 — 524,48

84, Grande-Rue, 84

85, Rue des Ursulines, 85

LILLE
15, rue d'Angleterre, 15,
Téléphone : 672

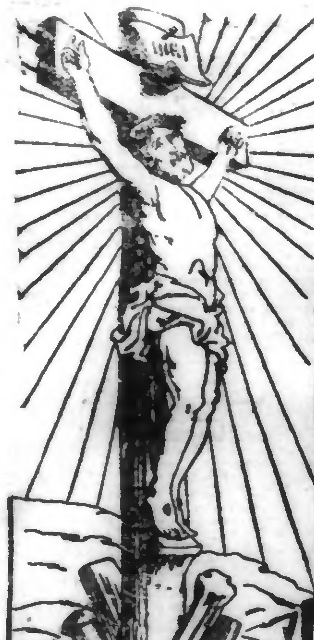

ADVENIAT REGNUM TUUM

Nous vous reconnaissons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef suprême de la Patrie française.

LA JOURNÉE

La reprise du travail s'est effectuée, hier m tin, à Montceau-les-Mines sans incidents.

Les « Rouges » accusent formellement les socialistes ministériels de les avoir trahis.

×

La crise ministérielle prussienne touche à sa solution. Plusieurs ministres sont nommés. On assure que la situation de M. de Bülow est raffermie et qu'il aurait obtenu de l'empereur l'éloignement de M. de Lucanus qui était le favori du souverain.

×

Des nouvelles de Chine, source anglaise, assurent que le départ des troupes européennes serait le signal d'un massacre général des convertis chinois, et que le mécontentement est plus grave qu'avant le siège.

×

Cependant, on aurait reçu à Saint-Pétersbourg des informations plus rassurantes et annonçant que le gouverneur chinois va envoyer des ambassadeurs aux diverses puissances européennes pour demander que la question chinoise soit rapidement et définitivement résolue.

×

Le « Times » d'hier matin annonce que plusieurs centaines d'arrestations ont été faites à Saint-Pétersbourg dans toutes les classes de la société, et que des papiers très compromettants ont été saisis. — Une grande manifestation doit avoir lieu aujourd'hui à Saint-Pétersbourg. — Toutes ces nouvelles, de source anglaise, ne doivent être acceptées que sous réserve.

×

On répète de nouveau que lord Salisbury va donner sa démission. — Le sultan du Maroc envoie une ambassade extraordinaire à Londres pour féliciter le nouveau roi d'Angleterre.

×

Le gouvernement italien est interpellé aujourd'hui au sujet des grèves et des désordres signalés en diverses parties du royaume.

×

Les journaux anglais constatent une reprise générale des hostilités dans le Sud-Africain. — Lord Kitchener annonce de nouveaux mouvements des colonnes anglaises dans l'ouest du Transvaal. — On signale la capture d'une patrouille anglaise par les Boers dans le voisinage de Braddok.

×

Le duc et la duchesse d'York ont débarqué à Melbourne.

LA MORT DE MGR HACQUARD

On télégraphie de Bordeaux, 5 mai, à l'agence *Paris-Nouvelles* :

On avait eu connaissance ici, ces temps derniers, d'une dépêche de Dakar annonçant la mort tragique de Mgr Hacquard.

Depuis est arrivée une dépêche de Ségou annonçant que l'évêque-missionnaire s'était noyé par accident dans le Niger.

Cette version nouvelle de l'événement n'atténuera pas, elle avivera même en quelque manière les regrets qu'a causés la mort du prélat qui faisait tant d'honneur aux missions catholiques françaises et à la Congrégation des Pères Blancs. (*Vérité.*)

FIN DE GRÈVE

Connaît-on rien de plus poignant que l'ordre du jour par lequel les grévistes de Montceau-les-Mines adoptent, au cri de : « Vive la grève! » la décision de reprendre le travail?

« Vive la grève! » Vive l'illusion dont on les a si bien leurrés qu'ils n'en sont pas encore délivrés. « Ils reprennent le travail », c'est la réalité à côté du mirage.

La reprise du travail au cri de : « Vive la grève! » c'est la reprise sans lendemain comme l'était la grève elle-même.

Ainsi l'action néfaste des entrepreneurs de grèves s'exerce sur les mineurs à l'heure même où leur perfidie est démontrée.

Toute l'histoire navrante d'un chômage de cent sept jours se trouve pourtant résumée dans l'ordre du jour de rentrée à la mine. Il semblerait qu'au moment de céder devant la nécessité, les grévistes aient voulu montrer la duplicité de leurs excitateurs, la naïveté de leur confiance en ceux-ci, l'étendue de leurs sacrifices, l'opiniâtreté comme l'inutilité de leurs efforts, et enfin la ruine de leurs foyers.

Ils constatent que la grève a duré cent sept jours, que tous les moyens de lutte ont été épuisés. — Hélas! peut-être se rendent-ils compte à cette heure que parmi ces moyens de lutte, il en fut contre des camarades plus clairvoyants, dont ils auraient mieux fait de suivre l'avis et l'exemple que d'entraver la liberté! — Ils constatent encore que cent sept jours de chômage, de gêne et de détresse pour leur famille ne leur ont servi de rien, et qu'ils ont même valu l'exil loin de Montceau-les-Mines à un trop grand nombre de leurs camarades. Enfin, les grévistes ont délégué deux des leurs à Saint-Etienne pour déposer, au siège de la Fédération nationale, un vote de blâme contre MM. Basly, Lamendin et Cotte.

Le blâme n'est que trop justifié ; car, la grève n'a-t-elle pas pris fin, le jour où, sur les injonctions du ministère, les chefs de la Fédération ont été acculés à montrer enfin aux grévistes l'inanité de leurs efforts et de leurs sacrifices? N'aurait-elle pas cessé depuis longtemps, si la Fédération n'avait pas fait miroiter aux yeux des grévistes l'éventualité d'une grève générale? Le mirage n'était-il pas d'autant plus coupable, que de la grève générale la Fédération n'en voulait pas?

En effet, quand la Fédération a été appelée à la décréter, elle s'est dérobée derrière le referendum, dans l'espoir que le referendum la rejetterait; et, lorsque le referendum, contre leur attente, se prononça en faveur de la grève, la Fédération chercha encore un faux-fuyant dans un referendum supplémentaire.

Craignant une nouvelle déconvenue du referendum supplémentaire, pour l'empêcher d'avoir lieu, la Fédération s'est décidée enfin à dire la vérité aux malheureux qu'elle avait sollicités à la grève. Elle leur a dit : « Votre grève est vaine et folle. »

Pousser les ouvriers à une grève sans issue par la promesse d'une grève générale, dont on ne veut à aucun prix, c'est un des crimes les plus inhumains qui soit au monde!

Le travail *reprend* aujourd'hui, non pas *librement*, non pas *joyeusement*, ainsi que l'ont fait les *Jaunes*, non pas comme l'accomplissement d'un devoir d'homme et de chef de famille, mais avec tristesse, amertume et à regret, comme on est contraint de signer une défaite.

Peut-être le travail donnera-t-il aux ouvriers la conscience des responsabilités; peut-être rassérénera-t-il leurs cœurs meurtris; peut-être leur rendra-t-il la paix et la lucidité d'esprit.

C'est le vœu que nous formons du plus profond de notre cœur.

J. B.

LES SCELLÉS A LAVAL

A la suite de la triste nouvelle que nous avons donnée des scellés apposés sur la chapelle de l'Immaculée-Conception de Laval, plusieurs journaux ont publié des renseignements erronés que nous croyons utile de rectifier.

On verra que, loin d'être en état de révolte, les Révérends Pères sont animés du plus large esprit de paix.

Après un échange de lettres entre M. le préfet de la Mayenne et M. le supérieur de l'Immaculée-Conception, ce dernier, prévoyant, dès le vendredi 3 mai, des mesures dont il voulait épargner le scandale à la pieuse population de Laval, écrivit au préfet qu'il fermait la chapelle du collège au public, la ferma en effet, et prévint les parents des élèves de cette décision.

Cependant, le samedi matin, à 4 h. 3/4, le commissaire et six agents se présentaient au collège avec ordre de mettre les scellés sur toutes les portes extérieures et *intérieures* de la chapelle. Ils exécutèrent l'ordre rigoureusement, sans même donner aux Pères le temps de dire leurs messes et de transporter le Saint Sacrement.

Les scellés furent en même temps mis sur la chapelle provisoire, qui n'est autre chose que la salle du théâtre.

Le commissaire ayant omis de les placer sur le rideau, qui aurait permis de pénétrer par les coulisses, l'oubli fut promptement réparé.

Les Pères ne peuvent donc plus ni dire la messe, ni la faire entendre aux élèves dans leur établissement. Aussi, dimanche matin, les diverses classes ont assisté à la messe dans les églises de la ville.

Le Révérend Père Supérieur se fit un devoir de prévenir immédiatement Mgr l'évêque qui manifesta une grande surprise de ce que les scellés eussent été mis sur les portes intérieures. Il lui fallut, pour le croire, que M. le vicaire général Bastard s'en assurât en personne.

Nous croyons même savoir qu'il existe en ce moment des pourparlers entre M. le préfet et Mgr l'évêque au sujet des scellés placés sur les portes intérieures.

Ajoutons que, samedi soir, M. le préfet a permis d'ouvrir une porte pour retirer le Saint Sacrement qui était sous les scellés, et que, sur l'ordre de Mgr Geay, le directeur, accompagné de deux prêtres, a transporté les Saintes Espèces en voiture et *in nigris* à la paroisse de Saint-Pierre, distante de 400 mètres.

A la douloureuse indignation que nous ressentons, nous mesurons celle des témoins et des victimes de ces abominables abus de pouvoir.

GAZETTE DU JOUR

MGR DE CABRIÈRES

Il y a deux ans, Mgr de Cabrières envoyait à des religieux, ses anciens maîtres, l'hommage de son inaltérable attachement en dépit des épreuves qui venaient les frapper. Cette noble démarche de Monseigneur l'évêque de Montpellier fut peu appréciée par un ministère dont plusieurs membres, anciens élèves, eux aussi, des religieux, s'apprêtaient à collaborer à la persécution de leurs maîtres d'autrefois, et depuis ce temps, la rente due à chaque évêque en vertu d'un contrat solennel a été supprimée pour Mgr de Cabrières.

L'*Eclair* de Montpellier ouvre, comme les années précédentes, une souscription en vue de rendre son indemnité à l'évêque spolié au mépris de tout droit.

La *Croix*, qui conserve pour ses anciens directeurs les mêmes sentiments que Mgr de Cabrières pour ses maîtres, s'associe de tout cœur à l'initiative de son confrère de Montpellier.

La première liste publiée par l'*Eclair* atteint le chiffre de 3 320 francs.

« DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN »

Répandre dans toute la France une agitation qui énerve le pays et paralyse son activité, cela fait partie « des Droits de l'homme et du citoyen », et la Ligue qui s'est affublée de ce titre sonore, l'a fait pendant plusieurs années. Au contraire, affirmer avec calme et simplicité sa foi religieuse et son désir de voir la charité du Christ unir tous les hommes, ceci, la prétendue « Ligue des Droits de l'homme et du citoyen » ne le permet pas.

Une lettre de M. Trarieux, que nous donnons plus loin, nous en prévient. Elle montre que l'hypocrisie des sectaires, qui ont toujours eu à la bouche le mot de liberté, est toujours aussi audacieuse.

VIEILLES ET BONNES TRADITIONS

Hélène Quélennec est née en novembre 1809 au village de Kernoten en Pouldergat; en 1826, elle est venue se placer à Douarnenez comme domestique dans la famille Godec, a servi cinq générations, en a élevé quatre, et dans sa verte vieillesse a été entourée de l'affection et du respect de tous, aussi bien de ses neveux, dont elle était la providence et le soutien, que des enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de ses premiers maîtres.

92 ans d'âge, soixante-quinze ans de service dans la même maison. Là vieille société chrétienne avait formé de nombreux exemples. Nous attendons que les novateurs en aient fait autant.

EN BAISSE

On a vendu ces jours-ci, à Londres, aux enchères publiques, toute une collection d'autographes assez curieux remontant à la Révolution française :

Une lettre de Mme Roland, du 2 janvier 1785, racontant sa visite en Angleterre et « déplorant l'animosité qui règne en France contre l'Angleterre », a été vendue 275 francs.

Un autographe du roi Louis XVI, adressé le 5 juillet 1792 à « monsieur le président de l'Assemblée nationale », a été vendu 500 francs. Un autre autographe du bourreau Samson, fournissant de la copie au « citoyen rédacteur du journal *Le thermomètre* » à Paris et lui racontant, avec force détails, l'exécution du roi, a trouvé acquéreur à 625 francs.

La lettre d'adieu de Charlotte Corday à son père avant d'aller assassiner Marat est montée à 300 francs seulement, tandis qu'un autographe insignifiant de Robespierre, portant la date du 27 décembre 1793, s'est vendu 425 francs.

Un journal constate une baisse réelle sur tous les autographes des grands hommes de la Révolution.

Que sera-ce dans un siècle?

MIEUX VAUT TARD QUE JAMAIS

En 1854, l'Anglais Hawthorne sauvait dans le port de Douvres une femme qui se noyait, Mme Fairfax. Les années s'écoulèrent — presque un demi-siècle — sans qu'il entendît parler de celle qu'il avait arrachée à la mort. Quelle ne fut pas sa surprise en recevant, avant-hier, une lettre lui apprenant que Mme Fairfax, en mourant, lui avait légué toute sa fortune, la bagatelle de 3 125 000 francs!

La bonne dame s'était souvenue de sa dette, et elle l'acquittait à l'heure du suprême départ.

Mieux vaut tard que jamais, puisque objet de la libéralité vit encore.

ACCAPAREMENT CLÉRICAL

Aucune accusation n'est plus ressassée dans les feuilles qui battent monnaie d'anticléricalisme que celle d'accaparement sur tous les points. Voici une statistique qui va motiver cette accusation : sur 43 prêtres missionnaires au Zanzibar, 23 sont morts. Ces cléricaux accaparent même la mort. C'est horrible!

LA RÉVOLTE ALGÉRIENNE

Au sujet de la révolte de Margueritte, aujourd'hui *calmée — apparemment* du moins — la *Dépêche algérienne* écrit ceci :

Les vieux Algériens s'étonnent du manque de surveillance des marabouts, dont le fanatisme poussera leurs coreligionnaires toujours crédules contre le roumi.

Aussi, on se demande aujourd'hui plus que jamais comment il se fait que les méthodistes anglais puissent opérer à Constantine sous l'œil bienveillant de l'administration.

Notre collaborateur, qui accompagna la caravane du Comité d'hivernage, pourra vous dire l'indignation de la Jeunesse Française, en voyant dans une boutique située rue Combes, en plein quartier indigène, une exposition de bibles que les méthodistes font distribuer ou vendre.

Un Anglais, connaissant parfaitement les langues orientales, reçoit journellement de nombreux indigènes chez lui. Cet Anglais, qui n'exerce aucune profession, est installé depuis plusieurs années à Constantine.

Nous nous ferons l'interprète de la population en réclamant des mesures énergiques afin d'assurer la sécurité des colons algériens.

L'ABBÉ BRUNEAU

Le 8 juillet 1894, après réquisitoire de M. Déribéré-Desgardes, alors procureur de la République à Laval, aujourd'hui député, malgré une éloquente plaidoirie de Me Dominique, malgré d'énergiques protestations d'innocence de l'accusé, la Cour d'assises de la Mayenne condamnait à la peine de mort l'abbé Bruneau, vicaire à Entrammes, pour assassinat de son curé.

Le crime avait été commis dans la soirée du 2 janvier 1894. Ce soir-là, un peu avant son dîner, l'abbé Fricot était sorti tête nue et sans douillette, malgré le froid, pour faire une petite promenade dans le jardin. Il ne reparut plus.

Le lendemain matin, l'abbé Bruneau alla à une Trappe voisine demander un prêtre pour dire la messe — il y avait un office à Entrammes — et déclarait alors qu'il présumait que le curé, sans doute atteint d'aliénation mentale, avait dû se suicider.

La sortie de M. l'abbé Fricot, la nuit, tête nue en plein froid, permettait d'émettre cette hypothèse.

« Avez-vous regardé dans le puits? lui demanda le prieur de la Trappe.

— Il n'y avait rien », répondit le vicaire.

Or, ce fut précisément dans ce puits que, ce matin même, le 3 janvier, on retrouvait le corps du curé : le crâne était fendu, le visage à moitié écrasé, les mains et les pieds couverts d'ecchymoses. Le puits était, d'ailleurs, comble avec des bûches et des briques jusqu'au ras du bord.

Quel était l'auteur du crime? —

En entrant dans la chambre de l'abbé Bruneau, on trouvait des traces de sang sur un chandelier, sur une serviette, sur les touches d'un harmonium.

On l'arrêta.

Vainement, l'abbé Bruneau expliquait qu'ayant aidé à sortir le corps du puits, il s'était couvert du sang de la victime et écorché lui-même cette défense ne devait pas être admise, car, malheureusement, le vicaire d'Entrammes avait plusieurs fois manqué à ses vœux de prêtre.

Chaque fois qu'un homme est accusé d'un crime, on ne manque pas de faire retomber sur lui le poids de tous ceux que la police a été impuissante à découvrir : on accusa l'abbé Bruneau de l'assassinat d'une fleuriste de Laval, et des témoins vinrent déclarer qu'on avait vu, le 15 juillet 1893, vers l'heure du crime, un homme mystérieux, dont le signalement répondait à celui de l'abbé Bruneau; chose remarquable : cet individu, qui se cachait, se dissimulait, disait-on, se serait fait voir à tout le monde et avec assurance. Il fut reconnu par des témoins qui avaient attendu un an pour le dénoncer.

Aussi ce ne fut pas la charge grave, celle qui entraîna le jury. Ce fut la Jeannette, la servante de M. l'abbé Fricot, qui par sa déposition arracha aux jurés le verdict de mort.

Or, cette servante *vient de mourir*. Avant de paraître devant Dieu, elle aurait tenu à réparer un crime qu'elle avait commis et dont elle avait laissé accuser et chargé elle-même l'abbé Bruneau : ce crime était l'assassinat de M. le curé Fricot.

Devant un prêtre de Nantes, en présence de témoins, elle aurait déclaré :

« C'est moi l'auteur du crime. Surprise par l'abbé Fricot au moment où je commettais un vol dans le presbytère, je l'ai précipité dans le puits.

» L'abbé Bruneau m'ayant vue commettre le crime, j'étais perdue, mais je trouvai le moyen de l'empêcher de parler en allant me confesser à lui. Et le prêtre se laissa accuser plutôt que de dévoiler le secret de la confession. »

Il y a trois semaines que nous connaissons cette déclaration, parue dans l'*Avenir de la Mayenne*. N'ayant, à ce moment, par suite de l'absence de tous noms, aucun moyen de la contrôler, nous n'avons pas voulu la publier, suivant en cela nos habitudes d'information. Nous ne sommes plus tenus à la même réserve aujourd'hui. Des journaux peu favorables au clergé viennent de l'insérer, ajoutant même qu'on se trouve en présence d'une erreur judiciaire.

—o—

Le 30 août 1894, au moment de quitter la prison pour aller à l'échafaud, l'abbé Bruneau, qui n'avait jamais cessé de protester de son innocence, remettait au procureur de la République une lettre destinée à la publicité, en disant au magistrat d'en prendre connaissance et de la communiquer à son défenseur.

M. Déribéré-Desgardes, qui reste convaincu de la culpabilité du prêtre, dit que la lettre portait la suscription suivante :

A Monsieur le procureur de la République.
(Pour être publiée si bon lui semble.)

Le magistrat ne voulut pas livrer cette lettre à la publicité, parce que, dit-il, l'abbé Bruneau attaquait la déposition de certains témoins. Il se borna à envoyer ce document au ministère de la Justice.

Dans cette lettre, a déclaré l'ancien procureur de la République, l'abbé Bruneau reconnaissait tous les faits déplorables mais non criminels aux yeux de la loi, qui lui avaient été reprochés Il niait les assassinats et autres crimes dont on l'accusait.

Avant de monter sur l'échafaud, le prêtre s'était confessé et avait communié.

Quel besoin, lui qui avait nié toujours les assassinats, avait-il de commettre un mensonge au moment où il allait paraître devant Dieu?

Pourquoi, lui qui avait avoué et avouait encore des fautes dont un prêtre se défend plus que d'un crime, n'aurait-il pas reconnu l'assassinat de son curé si vraiment il en eût été l'auteur?

M. Déribéré-Desgardes a quitté, hier, Paris, pour se rendre à Laval. Il va « se renseigner sur ce qui se passe ».

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette passionnante affaire ; mais si les aveux de la Jeannette sont vrais, ils constituent un fait nouveau, qui donne nécessairement lieu à la réouverture d'un procès de revision.

REPRISE DU TRAVAIL A MONTCEAU

La grève de Montceau-les-Mines est terminée. Les grévistes ont capitulé sans conditions.

C'est le Syndicat lui-même qui a conseillé la reprise du travail. Il est vrai que ses troupes commençaient à l'abandonner et qu'il n'avait plus d'argent pour faire bouillir les marmites populaires.

M. Meulien, délégué du Syndicat à Saint-Etienne, a fait cette déclaration à notre confrère, M. Surville, de l'*Eclair* :

J'estime que nous avons été trahis : Cotte parle de sa dépêche aux Fédérations minières. A notre avis, cette dépêche aurait dû être envoyée le 20 avril. Agir le 30, c'était se conformer aux décisions du Congrès de Lens.

Quand Cotte affirme qu'il a retardé la déclaration de grève pour permettre aux centres qui n'ont pas voté le 30 de se mêler à la bataille du referendum, il invoque une excuse qui ne justifie pas sa conduite.

Son devoir était de décréter immédiatement la grève. Il avait pleins pouvoirs pour cela et le savait. Il a commis une félonie dans le but de ménager le ministère, car le retard dans la déclaration de la grève est seul cause de l'avortement de nos revendications. Il a beau promettre qu'il est avec nous, maintenant; il est trop tard. Huit jours durant il a fait le jeu du gouvernement, dont la tactique était de nous affamer et de nous décourager en rendant caduque la grève générale, bien que votée.

Cotte n'avait pas à convoquer le Conseil fédéral, et c'est parce que ses dernières interviews révèlent de bons sentiments à notre égard que sa conduite est hypocrite.

On aurait dû d'abord nous envoyer de l'argent; les mineurs du Pas-de-Calais n'ont-ils pas 180 000 francs en caisse! On n'a rien fait. Nous n'avons même plus assez pour nos soupes. Il faut qu'on le sache, si nous n'attendons pas plus longtemps, pas même quarante-huit heures, c'est que l'argent manque et qu'on réserve ce qui reste pour désintéresser les fournisseurs, ils le seront intégralement. Monceau faiblira, mais les responsables ce sont les Basly, les Lamendin, les Evrard et Cotte qui a trahi son mandat. Le manifeste du Pas-de-Calais est un tissu de mensonges.

M. Chalot, secrétaire du Syndicat :

— C'est entendu, nous rentrons, manquant d'argent et ayant rencontré sur notre route des traîtres, des Basly, qui ont renié leur devoir et les décisions du Congrès de Lens. Dimanche, on nous roulerait encore, et, le sachant, des nôtres nous ont manifesté hautement leur désir de terminer le conflit.

Les grévistes, après quatre réunions houleuses, ont voté l'ordre du jour suivant :

Les ouvriers mineurs et similaires, en grève depuis cent sept jours, après avoir entendu les membres administrateurs rendre compte de l'entrevue qu'ils ont eue avec le directeur de la mine, après avoir discuté et envisagé froidement la situation ; considérant que toute résistance plus longue pourrait diminuer l'organisation syndicale, que tous les moyens de lutte ont été épuisés, et devant le refus formel de la Compagnie de reprendre les ouvriers congédiés, les ouvriers mineurs et similaires déclarent qu'ils reprendront le travail à partir du 6 mai. Ils verseront une somme d'un franc par quinzaine pour soutenir les camarades renvoyés, qui n'auront pas ainsi à quitter le pays ni à souffrir de la faim.

Les camarades syndiqués déclarent la grève terminée, et ils rentrent au travail, plus que jamais groupés au Syndicat.

Ils lèvent la séance aux cris de : « Vive la grève! Vive la révolution sociale! » et envoient l'expression de leur sympathie aux 30 907 camarades ayant voté la grève générale, et aux 75 orga-

DERNIÈRES NOUVELLES

Toulon, 6 mai. — Ce matin, à 8 heures, jour de la fête de l'impératrice de Russie, les bâtiments sur rade ont hissé le grand pavois, et, suivant l'exemple donné par le cuirassé *Alexandre II*, arboré au grand mât le pavillon russe, en l'honneur de l'impératrice Alexandra.

Cherbourg, 6 mai. — La 2e division de l'escadre du Nord est arrivée, elle comprend le *Formidable*, battant pavillon de l'amiral de Courcet, le *Carnot*, le *Courbet*, le *Baudin*, le *Amiral*, le *Yatagan* et le *Durandal*.

Les saluts de 13 coups de canon ont été échangés avec le croiseur russe *Variag*. A l'occasion de la fête russe, le croiseur *Variag* arbore des pavillons.

Montmédy, 6 mai. — Le ministère de la guerre vient d'approuver le tracé de la ligne d'intérêt local Montmédy-Verdun avec les réserves habituelles pour le tracé aux abords de ces deux places en ce qui concerne son contrôle pour l'approbation des travaux d'art.

Privas, 6 mai. — Les assises de l'Ardèche étaient fixées au lundi 20 mai, mais elles n'auront pas lieu, le rôle ne comportant aucune affaire. Depuis trois ans, c'est la seconde fois que la session n'est pas tenue.

Cela prouve que la criminalité diminue dans notre département ou, d'un autre côté, le nombre des affaires correctionnels a décru de [illegible] depuis dix ans.

LA SANTÉ DE MGR L'ÉVÊQUE D'AGEN

Agen. — L'état de santé de Mgr Cœuret-Varin, évêque d'Agen, s'est amélioré sensiblement depuis deux jours.

Le malade souffre moins et passe des nuits relativement calmes. Si le mieux continue, on espère une prompte guérison.

ÉLECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL

Meurthe-et-Moselle. — Le Dr Grandjean, républicain, a été élu hier, conseiller général du canton de Conflans, en remplacement de M. Mangin, républicain, décédé, par 1 081 voix contre 748, à M. Cave, sur 2 170 électeurs inscrits, 1899 votants et 1 827 suffrages exprimés.

Rome, 6 mai — Le langage des socialistes laisse prévoir que les grèves vont recommencer à Gênes.

En attendant la résolution de l'arbitrage, les matelots grévistes exigent des armateurs d'être repris; mais ceux-ci leur ont objecté qu'ils avaient leurs équipages au complet.

Ils leur ont promis toutefois de les enrôler sur des navires dont l'armement était en voie d'être complété par un établissement de Sestri Ponente.

Or, les ouvriers des usines de Sestri venant de se mettre eux aussi en grève, les armateurs se trouveront dans l'impossibilité de tenir leur promesse.

On assure, en outre, que la maison Ansaldo va fermer ses chantiers de construction.

La situation menace de devenir très grave sur toute la côte de Ligurie, dont la population vit de l'industrie maritime.

UNE ÉVASION

Gaillon, 6 mai. — Ce matin, un peu avant 4 heures, les condamnés Leroy, âgés de 32 ans et Mechin, âgé de 23 ans, se sont évadés de l'intérieur de la prison.

Mechin est tombé d'un toit; il s'est très grièvement blessé, il a été transporté à l'infirmerie. Quant à Leroy, il a pu prendre la fuite. La gendarmerie est à sa recherche.

A TRAVERS LA PRESSE

JOURNAUX DE LUNDI SOIR

JAUNES ET ROUGES

De la *Liberté* :

Il faudrait pourtant que nos socialistes du gouvernement consentissent à mettre un peu de logique dans leurs appréciations sur la grève de Montceau.

Malgré l'optimisme olympien que M. Jaurès apporte à juger la façon dont vient de se terminer le conflit, cet échec de l'entreprise de gréviculture dont les malheureux mineurs sont les dupes navrantes n'en trouble pas moins sa judiciaire.

Tout en couvrant de fleurs le bureau du Syndicat rouge qui s'est fait l'instrument aveugle des meneurs révolutionnaires expédiés de Paris, M. Jaurès, parlant de ceux qui se sont plaints de l'enterrement du referendum sur la grève générale, écrit que ces récriminations violentes proviennent de « quelques échauffés ».

Voilà une épithète bien dédaigneuse. Et à qui s'adresse-t-elle? Aux citoyens Merzet et Bonnin, délégués par le Syndicat de Montceau auprès de la Fédération des mineurs de Saint-Etienne.

Ces Messieurs sont peut-être bien « échauffés » pour emprunter la formule de M. Jaurès. Mais par qui et par quoi?

Et puis on ne comprend pas bien comment l'écrivain collectiviste traite aussi sévèrement les délégués du Syndicat, tout en prêchant que ledit Syndicat est admirable, qu'il triomphe jusque dans la défaite et qu'il reste la réserve précieuse de la Révolution à Montceau.

Si les délégués sont suspects d'excès de température, le Syndicat l'est aussi.

M. Jaurès va vraiment trop loin dans son zèle à sauver la face à Millerand. D'ailleurs, on est peut-être mal venu à traiter les gens d'échauffés quand on a été parmi les échauffeurs.

UNE INFAMIE

De l'*Univers* :

Le Conseil municipal de Mudaison (Hérault) a fait enlever le crucifix de l'école communale de cette localité pour le remplacer par un buste de la République.

Pour complaire aux conseillers, le maire fit mettre ce buste à la place du crucifix, et le crucifix fut appendu sur un autre point. le maire ayant déclaré que ce n'était pas lui qui avait introduit le crucifix dans l'école et qu'il n'avait donc pas à l'enlever.

Mais le Conseil ne l'entendait pas ainsi. A sa première réunion, il exigea l'enlèvement définitif du crucifix.

La discussion fut très vive et la séance très agitée. Les conseillers quittèrent finalement la salle où le maire resta presque seul.

Alors, par faiblesse, le maire consentit à faire enlever l'emblème sacré.

Cette mesure a soulevé la plus vive indignation à Mudaison.

LE CURÉ DE CARRO

Nous lisons dans la *Croix du Var* :

Il paraît que les sauveteurs de Carro et des Saintes-Maries ont été stupéfaits de constater que leur vaillant curé, M. l'abbé Boutière, le président de leur Société de sauvetage, a été oublié à Paris dans la distribution des récompenses.

Cet oubli est d'autant plus regrettable que M. l'abbé Boutière, de l'aveu de tous, fut l'âme du sauvetage de Faraman.

On télégraphie de Nîmes :

Hier a eu lieu, sur la question de la grève générale, le vote des ouvriers de la concession des houillères de Rochebelle.

Sur 1 400 inscrits, il y a eu 480 votants. 439 se sont prononcés pour la grève générale et 41 contre la grève.

Dans les autres centres miniers du bassin d'Alais, il n'y a pas eu de vote.

Constantine, 6 mai. — Une violente bagarre vient de se produire ici, rue de France, à l'entrée du quartier israélite, elle avait pris naissance rue Caraman, à la suite d'une discussion entre conscrits français et conscrits israélites.

Une foule considérable n'a pas tardé à se masser ; on signale deux blessés, les conscrits Germain et Masson ; ce dernier était président de la classe française : il a été atteint sur le sommet de la tête par un coup de gourdin. Il a été aussitôt transporté dans une pharmacie où il a eu une violente attaque de nerfs.

Le Dr Leroy, appelé en toute hâte, a constaté que le cuir chevelu était ouvert sur cinq centimètres au-dessus du front. Le médecin ne peut se prononcer. On craint que la boîte crânienne ne soit attaquée.

Bordeaux, 6 mai. — Le feu a éclaté cette nuit à la gendarmerie de Pauillac. En très peu de temps, l'incendie, qui s'était déclaré croit-on, dans le grenier, avait atteint le premier étage.

L'escalier étant en feu, on dut faire descendre les femmes à l'aide d'échelles.

Jusqu'au matin, les pompiers ont continué d'arroser les murs qui restent à peu près seuls debout.

Le mobilier des malheureux gendarmes est presque complètement détruit. Les chevaux ont été sauvés.

Carlsruhe, 6 mai. L'empereur est arrivé ici à 8 heures du matin et a été reçu par le grand-duc de Bade, M. d'Eisendecher, ministre de Prusse, et d'autres hauts personnages.

L'Impératrice et le prince impérial, qui sont à Baden-Baden, arriveront vers midi à Carlsruhe, où ils feront un court séjour.

UNE CATASTROPHE EN GALICIE

Prague, 6 mai. — La ville Lubien, près de Grodok, en Galicie, est totalement réduite en cendres.

Les dégâts ont été évalués à un million de couronnes. (*Paris-Nouvelles.*)

ACCIDENT DE TRAMWAY

Bruxelles. — [illegible] à Tervueren, un train, dont le trolley venait de se détacher, a été tamponné dans l'obscurité par un autre train venant dans le même sens.

Trois voyageurs et quelques employés ont été légèrement blessés.

VOL A LA DYNAMITE (suite)

L'un des individus arrêtés pour cambriolage à la dynamite dans les bureaux de l'*American Express* a déclaré au juge d'instruction qu'il s'appelait James Wilson.

On se demande si ce dernier ne serait pas celui qui a conduit Gilmour chez Mme Kolb.

Le président de la République a reçu, ce matin, MM. le comte de Franqueville, président de l'Institut; Cottignies, avocat général à la Cour de cassation; les généraux Sousselier et Wenckelmayer, le colonel Sever; Stapler, intendant militaire; Prichard, médecin inspecteur; Duflot et Hermann, inspecteurs généraux des postes et télégraphes; Beguin et Versepuy, aumôniers militaires de Madagascar; le Dr Levraud, député; Lagogue, président de la Fédération française des Sociétés d'aviron ; Bonnet-Maury, bibliothécaire au Sénat; René Samuel et Roustan, de Cuverville et Martinet, Porte, directeur du Jardin d'Acclimatation, et le prince de Wagram.

Le ministre de l'Agriculture et Mme Jean Dupuy ont offert ce matin un déjeuner à l'occasion du concours général agricole.

La table comprenait une quarantaine de couverts. Mme Jean Dupuy avait à sa droite M. Develle, ancien ministre de l'Agriculture, et à sa gauche M. Caze, député.

Le ministre avait à sa droite M. Viseur, sénateur, et à sa gauche M. Froment, sénateur.

Assistaient également au déjeuner : MM. Legludic, Vinet, Basire, Teisserenc de Bort, Renaudat, Baduel, sénateurs; Dasque, Mocrette-Ledieu, Decker-David, députés ; Charles Deloncle, chef du cabinet du ministre; Vassillière, Cabaret, Philippe, Daubrée, Player, directeurs au ministère de l'Agriculture, Léon Dabat, sous-directeur de l'Agriculture ; Fouret, de Noyelles, Masse, Charpentier, Duchesne, Rannie, Lavoinne, lauréats du concours; de Lapparent, commissaire général ; Sagnier, Larrivière, chef du secrétariat particulier du ministre, Egret, Pierre et Paul Dupuy, etc.